

**Compte rendu de la réunion du Conseil municipal**  
**de la Commune de LOURNAND du 16 novembre 2023**  
**(Convocation du 10 Novembre 2023)**

**Présents** : MAURICE Jean-Pierre, GILLET Michel, LEGER Cyrille, DUPLESSIS Jacques, ABITBOL Hector, PAILLART Julien, DUMONTOY Marjorie.

**Absents** : CHOCAT PAYET Laëtitia (pouvoir à LEGER Cyrille), TRAMARD Camille, MAURIN Florent (pouvoir à PAILLART Julien)

**Secrétaire de séance** : LEGER Cyrille

**1) Approbation du compte rendu de la séance du 14 septembre 2023.**

Le compte-rendu de la séance du 14 septembre est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

**2) Délibération: vote du Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable: RPQS 2022.**

Suite au rapport établi par le Délégué SUEZ et les informations complémentaires en lien avec le SYDRO, le RPQS a pu être saisi et est donc présenté aux membres du Conseil. Il reste bien évidemment consultable en mairie.

Après échanges, le RPQS 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

**3) Délibération: Affouages 2023-2024: tarif et règlementation.**

Comme chaque année en lien avec l'ONF, et sur leur proposition, sont étudiées les parcelles susceptibles d'être disponibles pour l'affouage. Pour ce qui relève de l'état des coupes d'affouages 2023, la capacité de coupe s'élèvera à 30 stères maximum par affouagiste. Il conviendra d'ouvrir par publicité les inscriptions.

Par ailleurs, le prix de la coupe fait chaque année l'objet d'une discussion.

Le Conseil Municipal **DECIDE, à l'unanimité des présents et représentés**, de fixer le montant de la coupe à 35 €.

**4) Délibération: Versement d'une subvention par la Communauté de Communes du Clunisois en faveur du SPANC dans le cadre de la dissolution.**

Le maire expose les conséquences de la dissolution du SPANC, liées au transfert de la compétence assainissement et à la réorganisation qui s'ensuit entre les deux Communautés de Communes. Afin de permettre la dissolution des comptes, un apurement du passif implique une subvention décidée en Conseil Communautaire, charge aux communes de ratifier individuellement cette décision.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité des présents et représentés**, la décision modificative au budget communal

5) **Colis des aînés 2023 : vote du budget individuel et couple.**

Le Maire propose à l'ensemble du conseil de maintenir un budget de 35 € pour les individuels et 45€ pour les couples.

Le Conseil Municipal **DECIDE, à l'unanimité des présents et représentés**, les montants proposés.

La commission verra avec les offres de commandes proposées par l'amicale laïque pour la composition des colis.

6) **Mise en place de la commission contrôle de la liste électorale et calendrier.**

La liste est reconduite telle précédemment établie et communication en sera faite à la Préfecture.

7) **Réorganisation des commissions communales**

Le Maire expose qu'à mi-mandat, il convient de faire un point sur les commissions et leur fonctionnement effectif afin d'apporter toute modification souhaitable :

- **Partenariat Massilly/Lournand** : commission qui ne fonctionne pas. Confirmer la suppression de la commission avec les membres de la commission (non présent à ce conseil).
- **Communication** : projet de bulletin pour fin décembre. Impression semaine 51. Réunion de la commission le 28/11/23.
- **Associations** : réunion à prévoir avec les associations en janvier ou février 2024.
- **Commission Réseaux** : Commission à supprimer avec comme référents les représentants du conseil auprès des instances extra communales.
- **Cimetière** : Commission à mettre à part et qui doit organiser un travail de restructuration et d'informatisation en début d'année 2024.
  - Membres : Julien PAILLART, Marjorie DUMONTOY, Jacques DUPLESSIS, Jean-Pierre MAURICE.
- **Bâtiments communaux et voirie** : Evolution énergétique, entretien, mise aux normes. A recomposer avec des membres
  - **Membres** : Michel GILLET, Cyrille LEGER, Florent MAURIN et Laetitia CHOCAT PAYET

- **Urbanisme** : Commission vérifiant les permis de construire et demande de travaux. Il convient de préciser le fonctionnement de cette commission et de solliciter davantage les membres. Réflexion est faite au sujet d'un PLU (plan local d'urbanisme)
- **Commission sécurité-mobilité « Bien vivre ensemble » à créer avec comme mission** :  
Proposer des solutions pour la cohabitation paisible dans tous les espaces et voiries de la communes, respect des règles routières, la sécurité de tout usager de la voirie communale et tout sujet au tour de la mobilité intra et extra communale
  - Membres : Jean-Pierre MAURICE, Florent MAURIN, Julien PAILLART, Hector ABITBOL et Laëtitia CHOCAT-PAYET.

**Par ailleurs il est décidé que chaque participant à des réunions et commissions extérieures doit faire parvenir les comptes-rendus et informer les membres du conseil des activités et résultats des travaux.**

8) **Décision relative au tracteur communal partagé avec la commune de Massilly.**

Investissement d'un tracteur d'occasion pour remplacer celui qui est hors d'usage aujourd'hui.

Marque : case IH de 1100 heures. L'investissement de 40 000€ HT sera effectué en partenariat avec la commune de Massilly, soit 20 000 € HT.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité des présents et représentés**, l'achat du tracteur en partenariat avec la commune de Massilly.

9) **Information relative à la demande de cumul d'activité de la secrétaire de mairie en temps partiel à la commune de Lournand.**

Ce point est accepté à l'unanimité.

10) **Questions diverses.**

- Voeux du maire le 14 janvier 2024 à 11h.
- Date de la fête de la musique : vendredi 14 juin.
- Ecran TV : OK pour un prêt les associations. Mais en présence d'un membre du conseil pour le déplacement et l'installation. A étudier l'accès vers la salle parquet depuis la mairie pour en faciliter le transport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30